DIPLOME NATIONAL DU BREVET SESSION 2015

publié le 16/10/2015

Le dipôme du brevet session 2015 peut être retiré au secrétariat du collège à partir du lundi 2 novembre aux horaires d'ouverture de l'établissement.

Merci de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité du titulaire du diplôme pour pouvoir le récupérer.

Le relevé de notes est toujours disponible pour ceux qui ne l'ont pas déjà retiré

Le principal

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.